

VENTES AUX ENCHERES

Hervé TABUTIN

Commissaire-Preneur Judiciaire
51 RUE ALFRED CURTEL 13010 MARSEILLE
Tél : 04-91-79-09-93 - Fax : 04-91-79-04-73
E-mail : tabutin@interencheres.com
Renseignements sur www.interencheres.com/13004 ou par téléphone

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DIRIGEE PAR MAITRE HERVE TABUTIN

CHEZ MARINE MOTEUR COTE D'AZUR
ZI LA CANARDIERE - 377 CHEMIN DE SAINT CASSIEN 06210 MANDELIU LA NAPOULE

MARDI 16 NOVEMBRE 2021 A 10H00

EXPOSITION A PARTIR DE 09h30

Renseignements à l'étude ou sur le site : <https://www.interencheres.com/13004>

JEANNEAU TYPE CAP CAMARAT 850

« MATTEO III »

ANNEE DE CONSTRUCTION : 2016

Longueur de coque : 7.95 m - Largeur de coque : 2.93 m
AVEC MOTEUR YAMAHA 350 CV V8 FOURSTROKE - 630 heures
(Manque sellerie)

MISE A PRIX : 46000 EUROS

Frais en sus des enchères : 14.28%

(Caution de 5000 D pour participer aux enchères par virement ou par carte bancaire)

Liste complète visible sur le site : [interencheres.com/13004](http://www.interencheres.com/13004)

Intracommunautaire : FR 93 328 453 279 - N° SIRET : 328 453 279 00031

ANNONCES LEGALES

241396



Commune de Saint-Étienne du Grès

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS - COURS DU LOUP

Par arrêté du 25/10/2021, le Maire de la commune de Saint-Étienne du Grès a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Étienne du Grès.

Le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, mis à l'enquête et soumis à évaluation environnementale et à avis de l'autorité environnementale, a pour objectif de faire évoluer rapidement le PLU pour permettre la réalisation du projet sur le secteur du Cours du Loup tout en tenant compte des exigences du SCoT.

LIEU, DATES ET JOURS DE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête publique se déroulera du 10 novembre 2021 à 9h00 au 10 décembre 2021 à 17h00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf jours fériés, jours exceptionnels de fermetures), à la Mairie de Saint-Étienne du Grès, qui constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée : MAIRIE- Hôtel de Ville - Place de la Mairie - 13103 Saint-Étienne du Grès ; pour une durée de 31 jours sous la responsabilité du Maire, Jean MANGION, auquel des informations peuvent être demandées.

CONSULTATION DU DOSSIER

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique (incluant l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale) et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête à la mairie précitée, aux jours et heures d'ouverture. Le dossier sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la mairie : <https://www.saintetiennedugres.com/plu-2/> et sur un poste informatique mis à disposition du public, en mairie, avec possibilité d'émettre des contributions électroniques à l'adresse suivante : urbanisme@saintetiennedugres.com, ou par correspondance adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Monsieur Jean-Marie BLANCHET, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille par décision n°E21000089/13 en date du 17/08/2021.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie, salle Robert Arnoux, pour recevoir ces observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- Le mercredi 10/11/2021 de 09h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 17/11/2021 de 13h30 à 17h00 ;
- Le mardi 23/11/2021 de 09h00 à 12h00 ;
- Le vendredi 03/12/2021 de 13h30 à 17h00 ;
- Le mardi 07/12/2021 de 17h00 à 19h30 ;
- Le vendredi 10/12/2021 de 13h30 à 17h00 ;

AUTRES DISPOSITIONS

Les mesures de publicités obligatoires sont prévues et seront respectées. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Saint-Étienne du Grès, et seront publiés sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur la mise en compatibilité du plan ; éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme sera ensuite transmise à l'autorité compétente de l'Etat.

243414

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité

TIVOLI CAPITAL TRANSACTIONS
113 rue de la REPUBLIQUE
13 002 MARSEILLE
immatriculée au RCS 789 441 193

pour son activité de :

- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 16 01 2013
après de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

243425

COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE

AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°2 DU PLU

Par arrêté n° 2021-02 du 08 novembre 2021, Mr le Maire de La Roquebrussanne a ordonné l'enquête publique relative à la modification n°2 du PLU.

A cet effet Mr Dupuis a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du mercredi 1er décembre 2021 à 9h au jeudi 20 janvier 2022 à 16h inclus aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ; chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations soit :

1. sur le registre d'enquête (version papier),
2. les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de La Roquebrussanne
3. par voie électronique (version dématérialisée) à l'adresse suivante : enquetepublique2021@laroqbrussanne.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de La Roquebrussanne le mercredi 1er décembre 2021 de 9h à 12h (début de l'enquête), le jeudi 16 décembre 2021 de 14h à 16h, le samedi 8 janvier 2022 de 9h à 12h, le jeudi 20 janvier 2022 de 14h à 16h (fin de l'enquête)

L'arrêté d'enquête publique est consultable en mairie de La Roquebrussanne, sur tous les lieux habituels d'affichage, et sur le site internet de la commune.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public en mairie de La Roquebrussanne ; les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire
Michel Gros

243321



46 av du Parmelan 74000 ANNECY

SELARL DU CABINET D'ORTHODONTIE DE CHATEAURENARD

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'orthodontie
au capital de 260 000 euros
Siège social : 2 rue Voltaire - 13160 CHATEAURENARD
538567611 RCS TARASCON

Le 01/06/2021, l'associé unique a rectifié les erreurs de plume suite aux décisions prises le 06/05/2021 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Le siège social est transféré du 2 rue Voltaire - 13160 CHATEAURENARD à Villa Medica - au 16 boulevard Gambetta - 13160 CHATEAURENARD, à compter du 01/06/2021.
Pour avis

Pierre Calmels - Louis Calmels - Emmanuel du Cailar 243710

Notaires associés
10 rue Alfred Guibert - BP 20248
12102 Millau cedex

Société civile immobilière AGULHON-BONAL-COSTES

Capital social : 406000,00 euros
Siège social : MARSEILLE (13004), 24, Rue du Transvaal,
RCS MARSEILLE n° 489 055 129

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 30/10/2021 déposée au rang des minutes de Me Emmanuel du CAILAR Notaire à MILLAU aux termes d'un acte du 05/11/2021, les associés, prenant acte du décès survenu le 13/06/2020 de M. Michel COSTES, cogérant, ont nommé Mme. Madeleine COSTES épouse ADOUE, dt 64 Bd Tristan Corbiere Les Prés Fleuris E 3, cogérante, à compter du 30/10/2021, sans limitation de durée.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été corrélativement modifiés.
RCS MARSEILLE

POUR AVIS

Me Emmanuel du CAILAR, Notaire.

243428

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 3 février 2012, Monsieur Louis AGOSTINI, en son vivant Retraité, demeurant à CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13220) EHPAD Les Opalines 2 Traverse du Vallon.
Né à BASTIA (20200), le 17 mars 1939.
Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à MARTIGUES (13117) (FRANCE), le 23 septembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jacques BRONZINI de CARAFFA, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, le 28 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

La copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et la copie de ce testament ont été reçues par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE, le 2 novembre 2021.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéresser auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jacques BRONZINI de CARAFFA, notaire à BASTIA (20200), 1 Rue Luiggi Giafferi, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AIX EN PROVENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES SUR

www.laprovence-legales.com



SAISIE DE VOS ANNONCES EN LIGNE



PAIEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE



RÉCEPTION IMMÉDIATE DE VOTRE ATTESTATION DE PARUTION

Contact : avis@laprovence-legales.com | Tél : 04 91 84 80 19

LaProvence

APPEL D'OFFRES

242747



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

M. Christian AMIRATY - Maire
Place de la Mairie
BP 10024
13180 Gignac-la-Nerthe
Tél : 04 42 77 00 00
mél : correspondre@aws-france.fr
web : <http://www.gignaclanerthe.fr/>

L'AVIS IMPLIQUE UN MARCHÉ PUBLIC

OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE ET DU CCAS - 13180 GIGNAC-LA-NERTHE

TYPE DE MARCHÉ : Services

PROCÉDURE : Procédure adaptée

CODE NUTS : FRL04

DESCRIPTION : Le présent marché a pour objet la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre en vue de l'aménagement des locaux du guichet unique et du CCAS de la commune de GIGNAC-LA-NERTHE.

L'opération consiste en un réaménagement des espaces intérieurs afin de rendre plus pratique et moderne l'accueil du public ainsi que les espaces de bureau, le but de cette opération est donc :

- d'optimiser l'accueil du public (espace d'attente et d'accueil du public du G.U. et CCAS, affichage dynamique des informations communales etc.) ;
 - de réaménager les espaces de bureaux ;
 - de réaménager les espaces communs (salle de pause, salle de réunion etc.)
- Le bâtiment est de type construction ancienne et se compose d'un rez-de-chaussée actuellement utilisé pour l'accueil du public, et d'un demi-étage offrant un espace pouvant être transformé en espace commun au personnel afin de gagner en espace exploitable au RDC.

La surface totale du bâtiment est d'environ 280m2 (RDC + étage).

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : non

CONDITIONS DE PARTICIPATION

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

DOCUMENTS À PRODUIRE À L'APPUI DES CANDIDATURES PAR LE CANDIDAT, AU CHOIX DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
45% Valeur technique
55% Prix
Cf. RC sous-critères de la valeur technique

CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT POUR OBTENIR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET ADDITIONNELS :

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES DEMANDES DE DOCUMENTS OU POUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS : 15/11/21 à 12h00

REMISE DES OFFRES : 18/11/21 à 12h00 au plus tard.

LANGUES POUVANT ÊTRE UTILISÉES DANS L'OFFRE OU LA CANDIDATURE : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

MODALITÉS D'OUVREMENT DES OFFRES :

DATE : le 18/11/21 à 14h00

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.
La visite aura lieu le vendredi 12 novembre 2021 à 09h00 - RDV Place de la Mairie - 13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Il s'agit d'un marché périodique : NON
Envoi à la publication le : 02/11/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info/>

242882



AVIS DE MARCHÉ SERVICES

ORGANISME ACHETEUR

Société Française des Habitations Economiques (13)
Mickaël SEROPIAN
13547 Aix en Provence Cedex 4
Tel : +33 413570466.
E-mail : mickael.seropian@groupe-arcade.com
Adresse internet : www.marches-securises.fr

OBJET DU MARCHÉ : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion technique du parc d'ascenseurs du patrimoine de la SFHE.

TYPE DE MARCHÉ : Services

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée - ouverte

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :

Jeudi 25 novembre 2021 - 12:30

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 29 octobre 2021